

Le / la Correspondant-e Local-e de Rue de l'Avenir enrichit et valorise sur son territoire l'action de l'Association par les liens qu'il-elle crée, ses échanges d'information, et sa connaissance des lieux qu'il-elle pratique au quotidien.

Ses interventions sont variées, ainsi que les contacts développés avec les partenaires locaux, les collectivités territoriales et la presse locale.

Il-elle est en relation avec les associations et prestataires impliqués dans le fonctionnement et la gestion des espaces publics, ainsi que les établissements (écoles, hôpitaux, centres sociaux, parcs d'activités...) , concernés par les aménagements de déplacements ou du cadre de vie.



## ENJEUX DU RESEAU DE CORRESPONDANTS LOCAUX ET OBJECTIFS DE RUE DE L'AVENIR :

L'enjeu du réseau de correspondants locaux est :

De faire progresser LOCALEMENT, sur le terrain, des projets en gestation et des réalisations effectives d'aménagement ou de gestion des espaces publics, voire de prendre des initiatives sur ces domaines, et tout ceci, en accord avec les objectifs de Rue de l'Avenir.

L'association développe ainsi une force de proposition ou d'initiative envers de futurs projets, et peut exercer si besoin une critique constructive des projets en cours.

De contribuer à la construction d'un RESEAU d'acteurs, motivés sur ces questions de mobilité urbaine et d'urbanisme durable, qui puisse mutualiser leurs actions, faire connaître leurs expériences et communiquer sur cette synergie de dynamiques allant dans le sens des attentes des citoyens et d'une ville désirable et durable.

Ce réseau de correspondants locaux peut se réaliser à un échelon régional et national.

De donner à Rue de l'avenir une visibilité LOCALE et RÉGIONALE, en mettant en œuvre ces grands principes portés par l'association, et d'être un relai avec les médias du territoire.

## Les objectifs de Rue de l'Avenir :



DM



AF

- 1) Contribuer à améliorer la qualité de vie en milieu urbain et œuvrer pour la mise en œuvre d'un partage plus équilibré de l'espace public entre ses divers usagers, en particulier les plus fragiles (seniors, enfants, PMR..).
- 2) Prendre des initiatives visant à :
  - Faire adopter des mesures de modération de la circulation motorisée individuelle en termes de vitesse et de quantité de véhicules, en vue de la sécurisation et de la qualité de vie en ville (réduction de la pollution de l'air et du bruit, et stimulation de la vie locale).
  - Favoriser la sécurité des usagers confrontés tous les jours à des risques d'accidents, en particulier dans leurs déplacements.
  - Mettre en place des aménagements urbains permettant d'inciter plus de citoyens à exercer une activité physique régulière de proximité en ville: bancs, rampes, jalonnements piétons, signalétique, chicane, barrières de protection à certains horaires ou définitives ...



Ville 30 – Patrice Nogues

3) Conduire une action éducative et pédagogique en direction de l'ensemble des usagers de l'espace public et plus particulièrement vers les enfants et les jeunes, en organisant leur participation (animation, information, activités...).

Organiser des opérations inter générationnelles propices au partage de l'espace public (Rues aux enfants / Rue pour tous...).

## MISSIONS DES CORRESPONDANTS LOCAUX ET DOMAINES D'ACTIVITES.



AF



HJ

Le-la correspondant-e local-e a pour mission d'informer et d'inciter les élus et les habitants d'une collectivité à évoluer en matière d'organisation et d'usage des espaces publics, dans le cadre d'une politique de déplacement, d'environnement et de développement durable.

Il-elle développe différents moyens d'action envisageables et permettant de concourir à ces démarches:

- Représentation de l'association auprès des pouvoirs publics,

- Relations et travail collaboratif avec les associations et organisme partageant les mêmes centres d'intérêt,
- Participation à des actions spécifiques telles que réunions, débats, concertations, visites de sites, appels à projet, animations...
- Contacts et Interventions dans les médias locaux
- Participation aux publications de bulletin, de revues, et autres ouvrages.



AF



AF

Il-elle agit de façon autonome par ses initiatives, ses démarches et ses échanges au quotidien avec les partenaires locaux de l'association ou autres partenaires du territoire.

Il-elle favorise l'émergence de pratiques adaptées et recueille des informations sur les projets et réalisations situés sur son territoire.

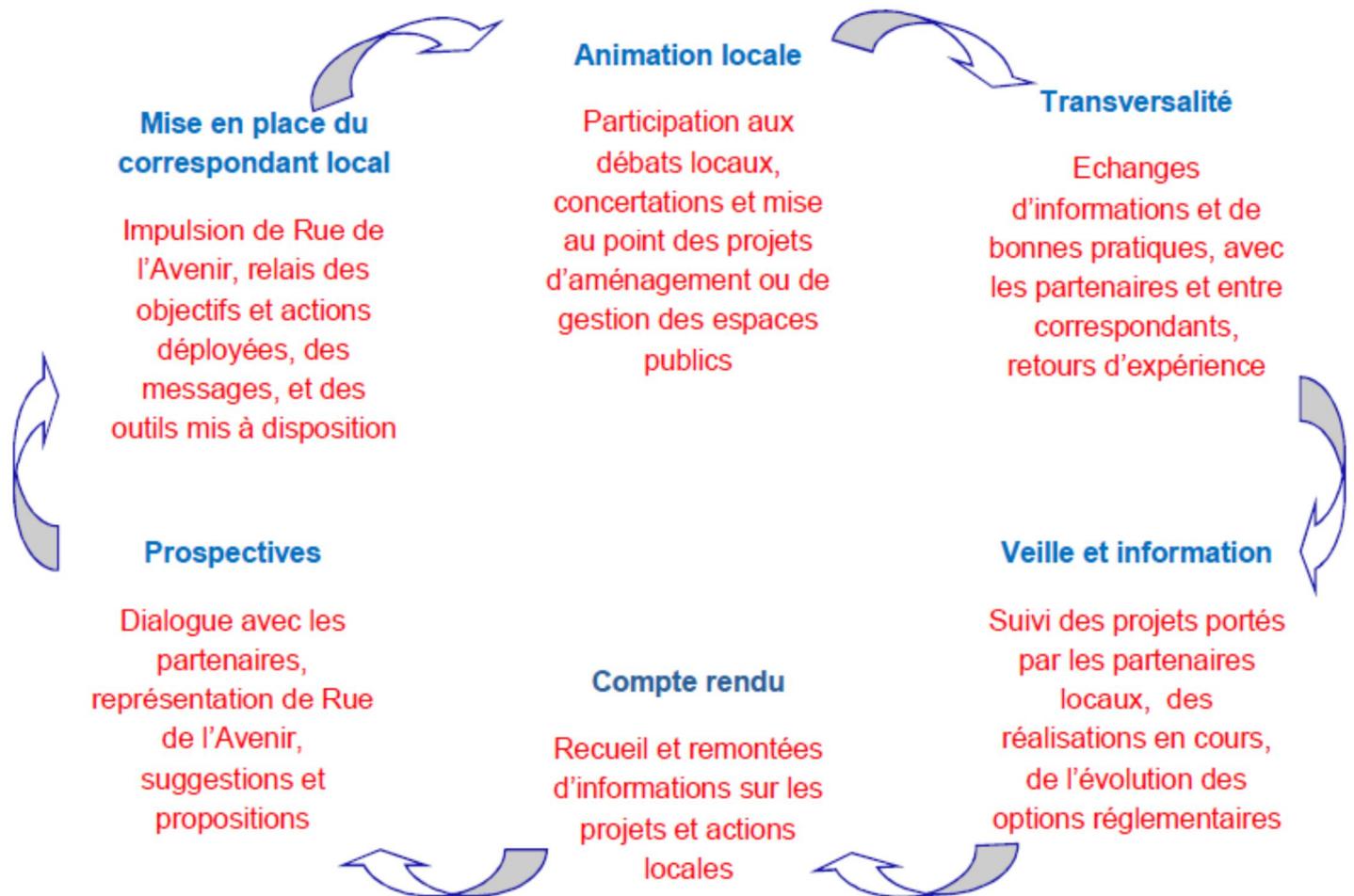
Pour cela, il-elle participe, dans la mesure de sa disponibilité, aux réunions visant à expliquer les principes et les enjeux de l'aménagement des espaces publics auprès des élus, personnel des collectivités locales, associations, riverains, commerçants...

Le-la correspondant-e local-e peut animer le cas échéant des stands dans des lieux publics ou réaliser des animations dans les établissements d'enseignement.

Il peut jouer un rôle de médiation entre les usagers et les élus en faisant remonter les problèmes et les questions.



AF



## COORDINATION, COMMUNICATION ET INVESTISSEMENT PERSONNEL.

Pour remplir ce rôle, le-la correspondant-e local-e peut envisager diverses façons de travailler :

- Collecter des informations auprès des différents acteurs locaux.
- Les échanger avec son réseau de partenaires.
- Rechercher des contacts avec les collectivités territoriales, les réseaux et structures de développement local, les médias locaux, les prestataires ou « experts » de gestion, maintenance et aménagement des espaces publics.
- Assurer le suivi des informations locales et de l'avancement des projets territoriaux.
- Collecter des données et les analyser, et actualiser la base de données d'information de Rue de l'Avenir.

Il-elle assure un relais d'information locales et informe le bureau des initiatives qu'il-elle est amené-e à prendre au niveau local (communiqué, participation à un collectif sur une action, compte rendu d'un projet emblématique...)

Le temps consacré par le-la correspondant-e local-e à ses missions est très variable d'un secteur à un autre. Ce temps peut représenter en fonction de ses disponibilités, une à deux journées par mois consacrées aux besoins locaux et actions conduites sur son territoire.

Mais le-la CL peut signifier au Bureau, des difficultés spécifiques pour accorder tant de temps. L'essentiel est que les possibilités et le cadre de l'implication locale restent clairs entre le Bureau et chaque CL.

Les difficultés éventuelles et besoins d'adaptation des dossiers ou projets en cours, sont gérées par le correspondant local, avec l'appui des représentants de l'association.

## RESEAU DE CORRESPONDANTS LOCAUX ET OUTILS D'ANIMATION.

L'association développe son réseau de correspondants locaux dans les grandes métropoles ou intercommunalités, ainsi qu'auprès des communes pionnières en matière de réflexion et d'action sur les espaces publics.

L'usage de tous les outils Internet et du web permet au-à la correspondant-e local-e de travailler en réseau avec l'ensemble des correspondants de Rue de l'Avenir.

Le-la correspondant-e local-e dispose de tous les documents de référence. Il enrichit la base documentaire par ses recherches, expériences et propositions de supports et documents dématérialisés ; il-elle contribue par exemple au bulletin trimestriel de Rue de l'Avenir en apportant les informations locales qu'il juge utile à la vie de l'association.

Une rencontre annuelle des correspondants locaux permet d'échanger sur les expériences en cours, d'adapter les démarches et de se projeter vers de nouvelles actions.

Des rencontres régionales peuvent aussi être imaginées pour resserrer le réseau et se sentir moins seul-e, et mailler au mieux le territoire national.

